

16 mars 2016

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 10 février 2016 de M. Rémy Burri: «Campagne Futur en tous genres: quel bilan?»

TEXTE DE LA QUESTION

En novembre 2015, le personnel et les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève ont reçu une invitation à la journée Futur en tous genres. Si je trouve l'initiative d'intégration des jeunes dans les cadres professionnels des parents profitable, je m'étonne des notions qui y sont évoquées.

En effet, les notions de «stéréotypes», de «préjugés» et d'«émancipation des modèles traditionnels» rappellent étrangement la terminologie utilisée par la *gender theory*.

Il importe donc de rappeler que cette théorie, appelée en français «théorie du genre», rassemble des recherches dans différents domaines des sciences humaines qui servent d'outils de réflexion et poussent le questionnement des rapports socio-culturels entre hommes et femmes. Cette théorie postule de plus que le choix des orientations et des rôles endossés par les différents genres au sein de la société n'est pas déterminé par leur sexe ou leur différence sexuée, mais bien par le contexte socioculturel dans lequel ils évoluent.

Si cette théorie a l'avantage de poser de manière plus poussée les questions essentielles sur l'égalité des droits et de traitement entre hommes et femmes, elle nie cependant que les différences biologiques, neurologiques et psychologiques entre hommes et femmes influencent eux aussi nos choix de rôles en société (professionnels, sociaux, sexuels, reproductifs, etc.).

Si tous les adeptes de la théorie du genre ne sont pas des militants acharnés, nous avons tout de même déjà pu observer les conséquences fâcheuses que peuvent avoir les actions politiques et sociales directement basées sur cette théorie, notamment en France voisine. Ces événements ont défrayé la chronique il y a peu de temps et le débat qui porte sur cette question n'est encore, et de loin, pas terminé. Ils ont clairement démontré que beaucoup de personnes désapprouvent cette théorie et que beaucoup se sont sentis bafoués dans leur droit à l'expression dans le cadre de ce débat. Dans d'autres pays, comme la Norvège, qui a cherché à encourager ce concept (même si ce n'était pas dans sa forme la plus extrême), toutes les subventions soutenant les centres de recherches sur la question ont été supprimées.

Je m'étonne donc que les employés de l'administration municipale reçoivent ce genre de courrier, empreint d'idées qui, au départ, sont orientées idéologique-

ment. Je m'étonne également qu'ils se voient imposer de passer la journée avec un enfant du sexe opposé. Certains fils aimeraient, en effet, passer la journée avec leur père et certaines filles avec leur mère, ce qui serait tout à fait légitime.

Cette campagne a probablement le souci d'encourager l'égalité entre hommes et femmes. Cependant, vouloir atteindre ces objectifs en imposant, d'une part, le sexe de l'enfant accompagnant et en faisant, d'autre part, directement référence à la théorie du genre, n'a pour effet, à mon sens, que de nuire aux objectifs que cette action cherche à atteindre, à savoir la liberté de choix et l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Avec cette campagne, comment la Ville de Genève prouve-t-elle qu'elle n'attache pas plus d'importance à un discours idéologique qu'à des valeurs universelles telles que l'égalité et la liberté d'expression?

La Ville a-t-elle mesuré l'impact de ces campagnes? Si oui, quel est-il?

Sur quels résultats concrets et avérés la Ville s'appuie-t-elle pour justifier cette campagne?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La journée Futur en tous genres est une initiative intercantonale destinée aux enfants de 7^e primaire. Elle a pour but de permettre aux enfants de découvrir des métiers sans préjugés, en visant la diversification des choix professionnels et la promotion de l'égalité dans l'orientation professionnelle. Appelée «Zukunftstag» dans les cantons suisses-allemands ou encore «Oser tous les métiers» dans le canton de Vaud, elle a lieu chaque année au mois de novembre. Elle bénéficie du soutien financier du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

L'existence de ce projet au niveau suisse découle du fait que les choix professionnels des filles et des garçons sont profondément sexués, comme de nombreuses études, en Suisse et ailleurs, l'attestent. Les filles choisissent leur futur métier dans une palette de métiers plus restreinte que les garçons. Elles s'orientent souvent dans les domaines du social ou de la santé, domaines considérés comme traditionnellement «féminins» et peu dans les domaines scientifiques et techniques, domaines considérés comme plutôt «masculins». Ces derniers, parce que considérés comme «masculins», sont souvent plus prestigieux, plus valorisés et donc mieux rémunérés. Les métiers à majorité féminine sont quant à eux souvent moins valorisés et moins bien rémunérés. Au-delà des discriminations directes (de salaire, à l'embauche, etc.), les inégalités entre femmes et hommes dans le monde professionnel se reproduisent aussi parce que les choix professionnels des

filles et des garçons restent empreints de stéréotypes et de préjugés: les filles et les garçons choisissent des métiers qu’elles et ils connaissent, qu’elles et ils se sentent capables d’exercer et qui correspondent la plupart du temps aux modèles et aux normes que la société leur renvoie.

Face à ce constat, parler de «stéréotypes», de «préjugés» et «d’émancipation des modèles traditionnels» n’est pas idéologique. Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux métiers et de nouveaux modèles, et ainsi d’élargir leurs horizons professionnels en les encourageant à ne pas se limiter sur la base de leur sexe, n’est pas contradictoire avec la liberté d’expression ou de choix, bien au contraire.

La journée Futur en tous genres à Genève

Le Canton de Genève coordonne cette journée sur l’ensemble de son territoire. Les entreprises ont la possibilité d’accueillir des enfants durant cette journée, généralement sur le principe de la participation croisée (les filles avec leur père, oncle, frère, voisin, etc. et les garçons avec leur mère, tante, sœur, voisine). Des ateliers non mixtes sont également organisés par le Bureau de la promotion de l’égalité entre femmes et hommes et de la prévention des violences domestiques (BPEV) du Canton. Le principe est que les filles découvrent des métiers dans lesquels les hommes sont surreprésentés et les garçons des métiers dans lesquels les femmes sont majoritaires.

En proposant une journée destinée aux enfants de son personnel, la Ville de Genève ne fait que décliner au sein de son administration le concept de cette journée inter-cantonale. Elle encourage ainsi la participation croisée, mais n’a jamais refusé une inscription qui ne respecterait pas ce principe. En 2015, 69% des enfants ont accompagné un adulte du sexe opposé sur son lieu de travail, tandis que les 31% restants ont accompagné un-e adulte du même sexe. Cette question se règle en général au cas par cas au moment des inscriptions.

Cette journée s’inscrit aussi dans le cadre de la politique de promotion de l’égalité entre femmes et hommes de la Ville de Genève. Elle fait notamment écho à l’objectif de mixité et de parité au sein des équipes des différents services de l’administration mentionnés dans le règlement pour la réalisation de l’égalité entre femmes et hommes au sein de l’administration municipale. Entre 50 et 60 enfants y participent chaque année et les retours sont en général très positifs, tant de la part des enfants que des adultes accompagnant-e-s. Les services impliqués dans l’organisation des ateliers de l’après-midi sont également ravis de pouvoir valoriser leurs métiers et leurs équipes.

Le fantasme de la «théorie du genre»

La «théorie du genre», qui viserait à nier les différences entre femmes et hommes et détruire les fondements de notre société n'existe pas. Il s'agit d'un concept inventé par les opposant-e-s à une réflexion sur les inégalités de genre et qui ressort à intervalles réguliers dans les médias, comme on a pu le constater lors des débats sur le mariage pour tous et toutes en France.

Il existe néanmoins un champ d'étude académique, multidisciplinaire et transversal, «les études genre», qui ont pour objectif:

- d'analyser les normes sociales qui définissent les femmes et les hommes, leurs rôles et ce qui est attendu d'elles et d'eux,
- d'analyser les rapports de pouvoir entre femmes et hommes qui traversent toutes les sphères de notre société et de comprendre les inégalités qui en découlent.

Ce champ d'étude est un outil d'analyse pour comprendre les inégalités entre femmes et hommes et mettre ainsi en place des politiques de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations basées sur le genre.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Sandrine Salerno